



Keleier Hanvec

Bimestriel d'information et de liaison
JANVIER FEVRIER 2010 - Numéro 263

☎ 02 98 21 93 43 Fax : 02 98 21 94 97
mairie.hanvec@wanadoo.fr www.mairie-hanvec.fr

Mairie de Hanvec

Place du Marché

29460 HANVEC

Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les employés communaux présentent à toutes les hanvécoises et tous les hanvécois leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2010.

Bloavez mad ha yec'hed mad d'an holl.

VŒUX DU MAIRE

VENDREDI 8 JANVIER 2010

À 19 h

SALLE POLYVALENTE

Tous les habitants sont conviés à venir se rencontrer et partager le pot de l'amitié pour cette nouvelle année.



Du nouveau dans le personnel.

Dans le cadre d'un CAE Passerelle, la mairie de Hanvec a recruté pour une mission de 1 an un chargé de mission et de communication. Il s'agit d'Anaïs Philippot que vous pouvez voir en mairie, à la bibliothèque... Anaïs nous vient de Locmaria-Plouzané.



L'anniversaire de notre doyenne.

Jeannie Romeur, née Bizien, est née le 21 novembre 1907, à Stang-Eolen, à Hanvec, où elle a vécu toute sa vie. Elle vient de fêter ses **102 ans**.

Pour fêter cet heureux événement à Stang-Eolen, Jacqueline Bizien, adjointe aux affaires sociales, et Marie-Claude Morvan, maire, ont fait le déplacement.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour sa qualité de vie, notamment Corentine: sa fille.

POURQUOI ? QUELLES AIDES ET POUR QUI ?

De nombreux Hanvécois se trouvent aujourd'hui dans l'obligation de remettre à niveau leur installation d'assainissement non collectif, après contrôle du **SPANC**, le **Service Public d'Assainissement Non Collectif** de Landerneau dont nous dépendons.

Parce que le monde change, que nous sommes plus nombreux, que les produits que nous consommons sont souvent moins naturels qu'ils ne l'étaient il y a vingt ou trente ans, plus polluants, plus agressifs, nous nous devons d'être plus exigeants quant au traitement de nos eaux usées. Nous les rejetons sans toujours nous soucier de leurs parcours au sortir de nos maisons et de leur impact sur notre sol et notre avenir.

Certains comprennent cette nécessité de remettre une installation parfois ancienne, parfois défectueuse, ou parfois simplement incomplète, en conformité avec des lois qui ont évolué pour prendre en compte un monde qui a également évolué.

D'autres en ressentent moins la nécessaire urgence...

L'argument principal étant : « Chez moi c'est bon »... Oui, mais chez le voisin, ou sur la grève, situés 10m ou 50m en contrebas, et qui reçoit des effluents mal traités, qu'en est il ?

Un argument qui demeure néanmoins recevable est l'argument pécuniaire, et ce petit article a aussi pour but d'apporter un certain nombre d'informations **sur les aides dont nous pouvons disposer lorsque nous nous trouvons face à ces travaux de réhabilitation que nous n'avons souvent pas prévus.**

1 - **L'Agence Nationale de l'Habitat** attribue des aides financières pour ce type de travaux : Ces aides sont accordées sous réserve que les revenus du demandeur ne dépassent pas un certain seuil. Les habitations doivent être âgées de plus de 15 ans.

Chose importante : ces subventions peuvent être accordées aux propriétaires qui louent une

habitation, dans le cadre des conditions précédentes.

Les personnes intéressées par ces aides peuvent contacter Madame J. BIZIEN, 1^{er} Adjoint, qui pourra leur apporter toutes les précisions nécessaires.



2 - **L'ECO-Prêt, ou prêt à taux Zéro.**

Ce prêt décidé par le Grenelle de l'Environnement et mis en place en Avril dernier, est soumis à diverses conditions :

- le dispositif ne doit pas consommer d'énergie,
- l'habitation doit avoir été construite avant le 1^{er} janvier 1990,
- ce prêt ne concerne que les habitations à vocation de résidence principale,
- les travaux doivent avoir fait l'objet d'un dossier visé par le SPANC, et comportant notamment une étude de sol.

A retenir à propos de ce prêt :

Ce prêt est accordé sans conditions de ressources. Prêt jusqu'à 10 000€ sur un maximum de 10 ans.

Ce prêt est cumulable avec l'aide de L'Agence Nationale de l'habitat.

Enfin, chose importante, un même emprunteur peut bénéficier de plusieurs de ces prêts pour autant que les différentes habitations concernées aient bien toutes un statut de résidence principale (locations à l'année).

Voici donc quelques informations qui permettront à certains de faire face dans les meilleures conditions à une vraie nécessité, et, pour nous tous, quelques réflexions sur notre environnement et sa fragilité.

A tous, bonne et heureuse année.

Jean-Marie KLEIN,
adjoint à l'assainissement



Elections régionales



Les 14 et 21 mars prochains, les électeurs désigneront leurs conseillers régionaux.

Scrutin de liste majoritaire

Les conseillers régionaux sont élus par un scrutin de liste majoritaire à deux tours depuis 2005. Au premier tour, la liste ayant la majorité absolue des voix obtient le quart des sièges à pourvoir.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il y a un second tour.

Seules les listes ayant eu 10 % des voix au premier tour peuvent s'y maintenir.

La France est divisée en 26 **régions**, dont 22 régions situées en France métropolitaine (en comptant la collectivité territoriale de Corse) et 4 régions d'outre-mer.

CONSTRUCTION CASTORS

Par Jean-François THOMAS

Pour faire suite à la conférence organisée par Hanvec 21 la semaine précédente, une journée portes ouvertes était organisée chez moi le samedi 28 novembre. Entre 130 et 140 personnes ont ainsi pu découvrir une maison à énergie positive en voie d'achèvement.

Cette maison, respectant les règles de base du bio climatisme (compacité, orientation au sud, disposition des pièces...), utilisant les énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, chauffe-eau thermodynamique) et faite à base de matériaux sains, est réalisée à plus de 80% en auto construction, avec l'aide des Castors de l'Ouest.

Une caractéristique intéressante est que, compte tenu des performances thermiques attendues, aucun système de chauffage « traditionnel » ne sera installé, la maison devenant insensible aux augmentations du prix des carburants traditionnels (fuel, gaz, électricité). Seul un insert assurera les quelques appoints nécessaires pendant les jours

les plus froids de l'hiver. Les Castors ont réalisé les plans et la définition technique du bâtiment. Ils ont lancé la consultation auprès des quelques artisans nécessaires pour les parties non auto construites (terrassement et vide sanitaire, dalle rez-de-chaussée et étage, charpente, couverture) ainsi que des fournisseurs de matériaux.

Les Castors m'apportent leur



assistance technique pendant toute la durée du chantier. Les premiers coups de pioche ont été donnés le 28 janvier 2009. J'ai démarré l'élévation des murs en blocs de béton cellulaire de 50 cm d'épaisseur le 24 mars.

La maison est actuellement hors d'eau/hors d'air. Les cloisons de distribution (également en béton cellulaire) ainsi que les menuiseries intérieures sont montées. L'isolation des combles en Métisse (isolant solidaire à base de fibres textiles, fabriqué par l'association Le Relais, filiale

d'Emmaüs) est terminée. La VMC (1) est installée (il s'agit d'une VMC double flux) ainsi que les pieuvres électriques et le réseau de distribution d'eau.

L'avancement actuel du chantier laisse espérer un emménagement fin février-début mars 2010.

Pendant toute la phase de gros œuvre, nombreux ont été les hanvécois et les hanvécoises à s'arrêter à proximité, se demandant ce que pouvait bien être cette maison toute blanche et qui était ce « fou » qui s'était lancé à la construire tout seul, alors que ce n'était même pas un professionnel du bâtiment!

L'objectif de cette journée portes ouvertes était justement d'illustrer la capacité des Castors de l'Ouest à monter un tel projet et celle d'un auto constructeur non professionnel du bâtiment à le réaliser.

Cette expérience est extrêmement passionnante et particulièrement valorisante. J'espère avoir convaincu de nouveaux auto constructeurs de se lancer eux aussi dans une telle aventure.

(1) Ventilation Mécanique Contrôlée.

Attention!

Sécurité Obligation d'élagage

Depuis quelques temps, des arbres ont tendance à se développer d'une manière trop importante et dangereuse sur les talus qui bordent les routes de notre commune. Les personnes ayant des talus boisés dont les branches envahissent les routes sont tenues de procéder à un élagage. La commune ne peut pas gérer 200kms de talus sur les voies communales.

Chacun est responsable en cas d'accident.

Pensez aussi aux camions (collecte du lait, livraisons...), cabine de tracteurs qui utilisent notre voirie. Prenez en compte le manque de visibilité aux intersections de routes.

Retenez également que le réseau aérien peut être endommagé. En cas de non respect du besoin d'élagage, la commune fera faire le travail par une entreprise spécialisée. La facture sera adressée aux personnes concernées par **le biais du trésor public.**



Petite enfance

Marie-Claude MORVAN, Maire, a réuni les assistantes maternelles de la commune le 8 décembre 2009 pour leur expliquer la politique communale liée à la petite enfance et pour les écouter. **13 assistantes maternelles** sur les 25 qui peuvent exercer sur la commune ont fait le déplacement.

Depuis quelques années, la commune de Hanvec adhère au **RPAM** (Relais Parents Assistantes Maternelles). Cela représente un coût pour la collectivité (**2172,45€ pour l'année 2009**). C'est une nécessité pour ces professionnelles de la petite enfance.

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) du Pays de Daoulas est **un service gratuit pour le public**. Il est financé par les 9 communes du pays de Daoulas (1), la Caisse d'Allocations familiales du Nord Finistère et le Conseil Général. C'est un service qui peut répondre à toutes les questions que se posent les parents ou les assistantes maternelles sur la garde des jeunes enfants (informations actualisées sur les droits, devoirs, statuts, contrats de travail, congés...).

Les assistantes maternelles qui travaillent sous le contrôle des **services du Conseil général et de la PMI** souhaitent avoir un local pour se réunir avec les enfants, dans le cadre de leur travail. La commune n'a ni les locaux, ni les moyens pour répondre à ces besoins régis par

des **critères très stricts (2) de leur autorité de tutelle.**

Nathalie ANNE, salariée du RPAM, invitée en temps que professionnelle de la petite enfance, a expliqué le fonctionnement du réseau, les ateliers existants pour les jeunes enfants...



Les assistantes maternelles souhaitent avoir une ou des réunions avec le RPAM. Ce sera possible en 2010. Une boîte à idée « Petite Enfance » sera placée à l'accueil en mairie.

Les professionnelles de la petite enfance pourront y déposer leurs questions, leurs demandes. Une fois synthétisées, celles-ci, seront transmises au RPAM qui pourra organiser une rencontre et répondre aux préoccupations.

En cas de besoin, n'hésitez plus, ayez le réflexe : RPAM.

RPAM 3 route de la gare 29 460 Daoulas
Tel/Fax 02 98 25 87 26
Izabel SOULARD LE DUC, Nathalie ANNE

(1) **Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvillac, L'Hôpital Camfroust, Logonna Daoulas, Loperhet, Saint Eloy, Saint Urbain**

(2) **Ces critères placent la sécurité, l'épanouissement, le projet d'accueil de l'enfant au cœur du système.**

Elections MSA 2010



LA MSA organise des élections du 5 au 20 janvier 2010. La population agricole désignera à cette date ses représentants au

sein du régime.

Par ailleurs, 2010 verra naître une nouvelle entité bi-départementale, la MSA d'Armorique, fusion des MSA des Côtes d'Armor et du Finistère. Les délégués, sortis des urnes en janvier, éliront un conseil d'administration unique.

Etre affilié à la MSA, c'est être électeur. Pour

participer à ces élections, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Entre le 5 et le 20 janvier 2010, près de 135 000 électeurs MSA des Côtes d'Armor et du Finistère vont élire leurs représentants. Ce vote, qui se déroulera par correspondance, désignera 1 822 délégués cantonaux, qui éliront ensuite les 27 futurs administrateurs de la nouvelle entité réunissant les deux départements : la MSA d'Armorique.

Retrouvez plus d'infos sur les élections MSA 2010 et toute l'actualité de la MSA sur:

www.msa-armorique.fr

Médiateur national de l'énergie

Il existe désormais une institution publique indépendante au service des concitoyens pour tous les sujets relatifs à l'électricité et au gaz naturel : **le médiateur national de l'énergie.**

Pour tout renseignement, contactez Mme LASSADI à l'adresse mail suivante : collectivites-locales@energie-mediateur.fr
Tel: 01 70 38 52 83.

Les 2 missions du médiateur :

Inform les consommateurs sur leurs droits en les conseillant pour qu'ils se repèrent mieux dans

cette nouvelle réalité qu'est l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz naturel

Protéger les consommateurs en apportant des solutions aux litiges qu'ils rencontrent avec les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel
Comment saisir le médiateur ?

Internet : www.energie-info.fr ou

www.energie-mediateur.fr

Courrier (sans affranchissement) Médiateur National de l'Énergie – Libre Réponse N° 59252 – 75443 PARIS CEDEX 9

Téléphone : N° AZUR : 0 810 112 212

Comité de Daoulas :Nouveaux horaires.

Mardi (pas de changement) le matin de 9h30 à 11h30

Mercredi de 14h à 16h et non plus le jeudi

Ce changement va intervenir dès le premier mercredi du mois de janvier.

Pour le comité : Daniel Kergoat



LE COUSCOUS DE LA SOLIDARITE (13/12/2009)

A Hanvec, les commerçants ont du cœur!



Jackie et Arnaud, les jeunes patrons du restaurant « **Marmite Et Compagnie** », ont pensé, en cette période de fêtes, au Noël des enfants défavorisés du canton. Ils ont eu la très belle idée de

préparer et de servir bénévolement dans leurs salles, un repas dont le prix était un jouet neuf d'au moins 10 euros. Ils ont mis sur pied leur projet généreux avec dynamisme, **aidés par les autres commerçants hanvécois et en liaison avec le Comité du Secours Populaire de Daoulas**. Ce repas a eu lieu dimanche midi 13 décembre, et a réuni **84 convives**. Le service était assuré bénévolement par le personnel du restaurant. Tout le monde a bien apprécié l'excellent et abondant couscous, la pâtisserie de Noël, la boisson et le café.

Le Secours Populaire a donc recueilli les 84 jouets qui seront distribués dans la semaine aux familles aidées. On ne peut que remercier tous ceux qui ont apporté leur pierre à cette action de solidarité :

*Jackie Le Page et Arnaud Poquet, les restaurateurs.

*Cathy Smith l'épicière.

*Léa et Christophe Guidal, les boulangers.

*Pascal et Sandrine Le Du, Bar L'Hermine (et leurs fournisseurs).

*Monique Léon de St Cadou (qui a fourni un mouton).

*La société Corre et le syndicat d'abattage du Faou qui ont apporté gracieusement leur concours.

Actuellement le Secours Populaire de Daoulas accueille et aide tout au long de l'année une soixantaine de familles des communes environnantes. **Cela fait environ 176 personnes dont 80 enfants.**

Depuis plusieurs mois, le Comité composé d'une quinzaine de personnes actives, constate combien la crise, le chômage et la précarité atteignent durement de plus en plus de familles avec enfants, de jeunes adultes isolés et même des retraités.

Cette généreuse initiative de Jackie le Page et Arnaud Poquet était donc tout à fait bienvenue.

Merci encore pour ce Couscous de la Solidarité.



Ecologie: ça bouge à Hanvec!

Ces deux derniers mois, deux événements importants nous ont permis de comprendre l'importance de consommer responsable et de construire en agissant pour l'avenir de la planète.

Tout d'abord le « **marché bio** », organisé par Dimerc'her avec l'aide de Cathy Smith, a été une réussite et a été accueilli chaleureusement par la population hanvécoise. Ensuite, l'intervention de Jean-Claude Pierre (invité par Hanvec 21) nous a donné des pistes concrètes **pour vivre en harmonie avec la nature, trouver des solutions pour cesser de la détruire.**

Les enjeux sont importants (préservation de la faune et flore, laisser une terre propre à nos enfants, **cesser de consommer à tout prix...**). Nous sommes tous concernés. Il est urgent d'agir dans beaucoup de domaines et nous savons maintenant que tout est encore possible grâce à une prise de conscience collective et à une solidarité entre les habitants. Merci aux intervenants et aux associations bénévoles de nous avoir ouvert les yeux et de nous aider à agir ensemble.

Le marché bio:

Place du marché, il régnait une ambiance chaleureuse ce dimanche 25 octobre. Artisans, apiculteurs, exploitants agricoles et producteurs de

fruits et légumes bio étaient réunis pour nous exposer leur production. De la bonne musique et une buvette a donné un côté festif au marché. On s'y sentait à l'aise, curieux et intéressés malgré le petit vent frais qui soufflait ce jour-là. Tous, nous avons pris le temps d'échanger avec les exposants, de déguster de bonnes crêpes, du bon cidre...

Ensuite en début d'après-midi, **Monsieur Jaffré, apiculteur**, a pris de son temps pour nous expliquer l'importance des abeilles dans la pollinisation. On estime que 80% de la production végétale en est issue. Aujourd'hui les abeilles ont des difficultés à survivre. **Les pesticides les fragilisent et les rendent plus vulnérables face aux parasites. Il faut donc être vigilant car les abeilles ne doivent pas disparaître...**

Le marché s'est terminé par une série de petits concerts très sympas; beaucoup souhaitent que cette expérience soit renouvelée.

Cette conférence-débat a été une réussite et a passionné beaucoup de hanvécois. On espère qu'il reviendra...

Jean-Claude Pierre : « Voyage au pays du futur » (voir article Hanvec 21 page 7).

Nolwenn Rouffie

Réunions inter-associations.

Invités en mairie, le lundi 23 novembre 2009, les représentants des associations œuvrant sur la commune de Hanvec ont établi un calendrier des manifestations pour l'année 2010.

Ce calendrier n'est pas figé. Il est évolutif et sera complété dès qu'une autre manifestation sera

programmée. Le but étant avant tout de répartir des moments sur l'année et de ne pas avoir deux ou plusieurs manifestations le même jour.

A ce jour, voici le calendrier. Il est transmis à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas et figure sur son site internet.

Dates	Manifestations	Associations
21 janvier	Assemblée générale. Goûter des rois	Amicale des anciens
6 février	Soirée crêpes	APE Ecole Publique Per Jakez Helias
13 et 14 février	Salon d'hiver d'antiquité et de brocante Salle multifonctions Le Faou	ES Cranou
14 et 21 mars	Elections régionales	
2 mai	Une grande déballe	Dimerc'her
9 mai	Vide jardin	APEL Ecole Ste Jeanne D'Arc
29 et 30 mai	Bourse aux vêtements de 0 à 16 ans	Dimerc'her
12 juin	Tournoi de football des jeunes (U11 et U13) Stade à Hanvec	ES Cranou
13 juin	Tournoi de football seniors. Stade à Hanvec	ES Cranou
20 juin	Kermesse	APE Ecole Publique Per Jakez Helias
26 juin	Fête de la musique. Place du marché	Dimerc'her
4 juillet	Marché bio	Dimerc'her
14 juillet	Concours de pétanque à Lanvoy. Site de Lanvoy	ES Cranou
17 juillet	Cochons grillés. Place des Fusillés Le Faou	ES Cranou
du 24 juillet au 08 août	Exposition de peintures. Vue d'artiste Salle Paulette Perrier, mairie de Hanvec	Association Culturelle de Daoulas
7 août	Repas du pêcheur. Site de Lanvoy	ES Cranou
En août	Concours de Pétanque ouvert à tous, durant toute la journée. Date et lieu à préciser	Le Faou Hanvec Pétanque club
27 et 28 novembre	Salon d'automne d'antiquité et de brocante. Salle multifonctions Le Faou	ES Cranou

Observations:

- L'association « **Nature et Patrimoine** » va nous présenter une exposition sur la partie « *montagne* » de notre commune en mairie: salle Paulette Perrier. **La période retenue est celle des vacances de février 2010.**

- L'association « **RD 18** » proposera aux usagers une petite marche sur la RD 18.

- **ES Cranou: U signifie moins de...** U 11 concerne les joueurs de moins de 11 ans.

Subventions Année 2010.

Pour obtenir une subvention, **les associations œuvrant sur la commune doivent faire une demande écrite à la mairie avant la fin du mois de février.**

Cette demande doit présenter les éléments suivants:

*Bilan financier

*Nom, prénom, date de naissance et adresse des jeunes bénéficiaires de l'association.



VIE ASSOCIATIVE (suite)

Utilisation du minibus par les associations de la commune.

La commune dispose d'un minibus. Il sert aux déplacements des personnes âgées à mobilité réduite. Les associations œuvrant auprès des jeunes peuvent l'utiliser pour le transport de ces derniers.

Il est possible pour d'autres associations de la commune d'utiliser le minibus en respectant les critères suivants :

- *Un formulaire de réservation doit être rempli.
- *Le kilométrage du véhicule est noté au départ puis au retour. Le nombre de kilomètres effectués réellement doit apparaître sur le formulaire de retour. Le kilomètre est facturé à 0,35€.
- * Les associations utilisatrices reçoivent une

facture par trimestre.

* Le minibus doit être réservé au plus tard 48h avant la sortie prévue.

* Le service est uniquement destiné aux associations de la commune dans le cadre d'une manifestation spécifique (déplacement sportif, culturel...).

* L'utilisation se fait dans la limite de 48 h et pour des déplacements dans la région Bretagne.

* L'assurance du minibus est de la responsabilité des associations qui doivent fournir attestation et permis de conduire du conducteur.



Hanvec 21

Association citoyenne pour le développement durable de la commune

Compte rendu de la conférence "voyage au pays du futur : pour un développement durable et solidaire".

Samedi 21 novembre à 14h00, près de quatre-vingts personnes remplissaient la petite salle polyvalente de HANVEC. Elles étaient venues, de la commune et des communes voisines, assister à la conférence sur le développement soutenable, animée par **Jean Claude Pierre**. Notre conférencier, co-fondateur de l'association Eau et Rivières, Secrétaire Général de l'association Nature, fait également partie du Conseil Economique et Social de la région Bretagne.

Cette conférence, organisée par l'association HANVEC 21, avait comme objectif de sensibiliser, à partir d'exemples existants déjà ailleurs, la population et les élus aux possibilités de mise en œuvre d'un agenda 21 s'appuyant sur des solutions concrètes qui permettront d'affronter la crise énergétique.

Ces exemples qui fonctionnent déjà, il les a collectés lors de ses nombreux voyages dans les

pays du Nord, en Allemagne, Autriche ou en Suisse. Depuis des années, il a entraîné des centaines d'habitants et d'élus bretons pour leur faire constater que d'autres solutions existent et peuvent être mises en œuvre en Bretagne. Lors de son dernier déplacement, le président du Conseil Régional de Bretagne était du voyage.

La deuxième partie de la conférence était consacrée aux exemples locaux, à travers la présentation de l'auto construction d'une maison à énergie positive par Jean François Thomas, habitant de la commune. (voir article page 4)

Les questions de la salle ont ensuite porté sur ce qui se passe, dans ce domaine, en Bretagne et particulièrement dans certaines communes rurales, en avance sur ces thèmes.

L'après midi s'est terminé par un pot de l'amitié et l'annonce de la prochaine conférence organisée par HANVEC 21 au printemps prochain : **une hanvécoise au pôle Nord.**

Le compte rendu est visible sur le site : www.hanvec21.fr

HANVEC 21



TELETHON

L'équipe de Dimercher remercie toutes les personnes, les associations,

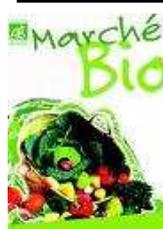


la mairie, les commerçants de la commune, car grâce à eux nous allons reverser au Téléthon un petit peu plus de 900 €.

Fête de la musique

Nous sommes à la recherche de groupes de musique, chanteurs ... Cela vous intéresse de vous produire ? N'hésitez pas à nous contacter au 06.01.95.76.07.

Marché bio



Nous cherchons à organiser une animation culturelle bretonne avec des groupes de musiciens, de chanteurs ou de danses (ou les trois réunis) pour notre Marché bio qui aura lieu le 4 juillet 2010. Si vous êtes intéressé, veuillez nous contacter au 06.89.18.46.83.

DEBAL'HANVEC

Afin de réaliser cette manifestation, une réunion ouverte à tous est programmée le vendredi 22 Janvier 2010 à 20 h 00 à la salle polyvalente.

Toute l'équipe de Dimercher vous souhaite une bonne année 2010 !



Les vétérans jouent en coupe au FAOU le 16 octobre face à MILIZAC. Les visiteurs mènent 3 buts à 0, mais les anciens ayant de la ressource finissent par remonter au score puis par gagner 5 buts à 3.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

L'équipe B, en déplacement à LANDERNEAU, affronte le stade landernéen pour le challenge 29. Un match facile a priori au vu du résultat: 6 buts à 0.

La réception du F.A LA RADE au FAOU pour la coupe du Conseil Général donne lieu à une rencontre équilibrée où aucun but n'est marqué. Les prolongations ne donnent rien. La séance de tirs aux buts est favorable aux joueurs visiteurs: 3 buts réussis, 2 pour les locaux.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

L'équipe B reçoit nos voisins de l'ES MIGNONNE qui inscrivent 1 but. Nos joueurs égalisent en seconde mi-temps. Hélas, dans le temps additionnel, sur contre attaque, les visiteurs marquent un second but, synonyme de victoire: 2 buts à 1.

L'équipe première joue à PLEYBER-CHRIST. Un résultat nul 0 à 0 conclut cette partie, non sans quelques opportunités de part et d'autre. Les défenseurs et les portiers restent vigilants tout au long de la rencontre.

DIMANCHE 01 NOVEMBRE

La Coupe de district pour l'ES CRANOU passe par DIRINON face à leur équipe réserve. Sur un score étriqué, de 1 but à 0, notre équipe se qualifie pour la prochaine journée.

L'équipe B, en challenge 29, se qualifie elle aussi, en battant LOPERHET 6 à 3.

DIMANCHE 08 NOVEMBRE

L'équipe C reçoit SIZUN-LE TREHOU à HANVEC. La première mi-temps est sifflée sur un score vierge 0 à 0. Mais en seconde mi-temps, SIZUN avec l'appui du vent, concrétise ses attaques par 2 buts contre 0 pour l'ES CRANOU.

L'équipe réserve, en déplacement à GUIPAVAS, joue contre l'AL COATAUDON. En début de match avec le vent, nos joueurs marquent 2 buts. A la reprise, les



locaux, aidés par les rafales rattrapent leur retard. Ils mettent deux fois le ballon au fond des filets. La rencontre se termine par un score de parité: 2 à 2

L'équipe A au FAOU joue face au 3ème du groupe: PLOUIGNEAU. La bonne entame du jeu permet à nos attaquants de mener rapidement au score. Ensuite, malgré nos efforts pour aggraver la marque, nous restons sur la menace d'une égalisation. En toute fin de partie vient le second but clôturant cette rencontre.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Match reporté pour l'équipe C à PLOUEDERN. L'équipe B a reçu à HANVEC le PL BERGOT, leader du groupe. Nos joueurs réussissent une belle performance en gagnant 2 buts à 1. A BERRIEN, l'équipe 1ère fait le plus dur en marquant en tout début de partie mais les locaux égalisent sur pénalty. Ensuite, une mésentente entre le goal et un défenseur permet à BERRIEN d'inscrire un second but. Malgré des occasions franches pour revenir au score, plus rien ne change et c'est la première défaite pour l'ES Cranou: 2 buts à 1

DIMANCHE 06 DECEMBRE

Reprise du championnat après la journée reportée par la ligue avec un déplacement à PLOUGASTEL pour l'équipe C sur un terrain stabilisé face à l'AS Plougastel. La 1ère mi-temps est équilibrée. Elle est sifflée sur le score 2 à 2. La reprise est fatale. Les joueurs locaux marquent 4 fois et gagnent par 6 buts à 2.

L'équipe B accueille l'autre équipe de PLOUGASTEL à HANVEC. Les buts sont marqués en première mi-temps. A la pause les visiteurs mènent par 4 buts à 1. En seconde partie, la rencontre est plus équilibrée avec 1 but marqué de chaque côté. La victoire appartient aux visiteurs: 5 buts à 1.

L'équipe 1ère, se déplace à SAINT SEVE, classée dernière du groupe. Sur un terrain détrempé et difficile, il faut être vigilant. La délivrance vient en première mi-temps par 2 buts. En seconde mi-temps un troisième but conclut le match gagné par l'ES CRANOU: 3 buts à 0.



Pour les jeunes, un nouveau championnat va être formulé suivant le classement de la poule aller avec une mise à niveau pour chaque équipe.



Date	C	B	A
17 janvier	ES MIGNONNE / ES CRANOU	ES CRANOU / Etle St Roger	POULLAOUEN / ES CRANOU
24 janvier	ES CRANOU / LOPERHET	Etle St GUENOLE / ES CRANOU	ES CRANOU / SRIGNAC
31 janvier		Challenge 29	Coupe
07 février	F.A LARADE / ES CRANOU	ES CRANOU / SC BREST II	St THEGONNEC / ES CRANOU
28 février	ES CRANOU / FC LANDI	LOPERHET / ES CRANOU	ES CRANOU / PLOUEZOCH
07 mars	DIRINON / ES CRANOU	ES CRANOU / F.A LARADE	PLOUGONVEN / ES CRANOU
21 mars	Exempt	ES MIGNONNE / ES CRANOU	ES CRANOU / PLEYBER-CHRIST

Calendrier (Vétérans)



Date	
15 janvier	ES CRANOU/ FC BERGOT
22 janvier	Etle St GUENOLE / ES CRANOU
29 janvier	Coupe
05 février	ES CRANOU / AL COATAUDON
12 février	Coupe ou rattrapage

Date	
19 février	Coupe ou rattrapage
26 février	PL BERGOT / ES CRANOU
05 mars	ES CRANOU/ La FOREST LAND
12 mars	Coupe ou rattrapage
19 mars	DIRINON / ES CRANOU

APEL Ecole Sainte Jeanne d'Arc
Merci pour cette année écoulée aux enfants ,
 aux parents, aux personnels de la cantine, de la
 garderie et à tout le monde.
 Rendez-vous l'année prochaine pour continuer à
 bien vivre ensemble.
Meilleurs Vœux 2010!

	<p>Dimerc'her randonnées Année 2009 2010 2^{ème} trimestre</p>	<p>Ces randonnées sont ouvertes à tous. La participation est de 1 € par personne et par randonnée pour les personnes qui ne sont pas membres de l'association.</p>	
<p>L'association Dimerc'her propose des randonnées accompagnées de 8 à 12 km (sauf mention contraire). Rendez-vous à 13h30 à la mairie de Hanvec le 2^{ème} et le 4^{ème} dimanche de chaque mois pour un transport groupé vers le lieu de départ.</p>		<p>Réunion: Jeudi 25 mars 2010 à 18h 00 Salle polyvalente. Organisation de 3^{ème} trimestre 2009/2010</p>	

Calendrier des randonnées

Date	Lieu	Accompagnant(e)
10 janvier	Saint Eloy	Hélène Guénan 02 98 21 91 93
24 janvier	Saint Urbain	Nicole Kermarec 02 98 25 03 71
07 février	Commana	Yves Lagadec 02 98 21 93 99
21 février	Dinéault	Michel Philippe 02 98 81 03 82
07 mars	Plougastel-Daoulas	Jeannette Le Roy 02 98 21 92 95
21 mars	Rosnoën	Denise Rosmorduc 02 98 81 01 31

VIE CULTURELLE

Asambles :

Vendredi 8 janvier : Stage photo à 18 h, Maison des Anciens à Logonna.



Ensuite tous les vendredis, même lieu et heure.

Contact : Fernand Delaplace : 06.78.51.73.72

Secourisme : Prévention et Secourisme Civiques de 1^{er} niveau (PSC1)

Remise à niveau : Pour les titulaires du PSC1 une remise à niveau est prévue le samedi 13 février de 8 à 12h maison des anciens à Logonna. S'inscrire dès maintenant

Formation PSC1 :

Le prochain stage aura lieu les samedis 13 et 20 mars 2010. Les personnes intéressées (à partir de 12 ans) peuvent s'inscrire dès maintenant.

Important : ce diplôme est exigé pour l'entrée aux grandes écoles et pour les responsables d'activités de loisirs et sportives.

De plus, il est très utile, chaque jour, dans la vie familiale et professionnelle.

Coût 40€ et 10€ de diplôme: soit 50€

CHORALE KAN AR VAG

KAN AR VAG invite le public à participer nombreux à **un concert avec Maxime PIOLOT, le dimanche 31 janvier à 16h à l'église de L'HOPITAL-CAMFROUT.**

Maxime PIOLOT sera accompagné au chant par Corinne SHORP, à la guitare et à l'accordéon par Dominique RIVIERE. Il vous présentera son nouveau CD.
Contact : M. LE CANN : 02.98.20.01.15



Entrée : 6 €

Acrimonie

L'association Acrimonie organise une compétition nationale de Hip Hop UNIQUE : « **PRO MEET OUEST 3** » à la salle Sainte Thérèse de Saint Pol de Léon le samedi 16 janvier 2010 à 20h30.

Tarif unique de 8 €. Le nombre de places est limité.

Les outils de la génétique : Progrès récents et problèmes éthiques

Conférence (ouverte à tous) Organisée par L'Université du Temps Libre du Pays de Landerneau Daoulas par le Professeur Claude FEREC Directeur du Laboratoire de génétique moléculaire INSERM à Brest

Entrée : 4 euros (gratuit pour les adhérents de l'UTL)

JEUDI 18 Février 2010 À 14 heures Salle du FAMILY à LANDERNEAU

Depuis la découverte de la structure de l'ADN en 1953, des progrès considérables dans la

recherche ont permis de décrypter le génome humain : aujourd'hui la grande majorité des gènes responsables de maladies sont clonés et connus.

Formidable espoir pour les patients atteints de maladies aujourd'hui incurables, ces progrès de la science doivent s'accompagner d'une réflexion éthique forte. Notre génome est un patrimoine à protéger : c'est tout l'enjeu de la non brevetabilité du génome humain, de l'interdiction du clonage reproductif, du consentement éclairé qui doit précéder toute recherche dans ce domaine.

En bref

Information sécurité incendie.

Trop d'incendies de maisons partent des combles. Il est fortement conseillé de dépoussiérer et de nettoyer **les VMC dans les habitations une fois par an.**



Affichage.

Nous voulons tous un centre bourg et une campagne propres. Les employés des services techniques sont chargés de cette mission. Ils travaillent au mieux.

Concernant l'affichage des abus sont constatés. Il serait souhaitable de n'utiliser que les panneaux destinés à recevoir la publicité, les vitrines des commerçants si ces derniers l'acceptent.

Après une manifestation, les espaces utilisés

doivent être rendus propres ; les messages publicitaires doivent être retirés.

Merci à tous pour votre compréhension.

Cimetière

Cette année pour la Toussaint, il n'y a pas eu de gravillon au cimetière. Ceci, non pas par souci d'économie mais pour faciliter la **circulation des personnes à mobilité difficile ou réduite.** La couche de gravillons dans les allées est déjà trop importante.



La boîte aux lettres anciennement située à la poste est déplacée à l'angle de la mairie.



La page des jeux

			3		7	2		
7		2		6		3	5	
6				5		8	9	
	7		8	9	5	4		
		4	7		2		1	9
2		9		1	6	7		8
5	3		9				7	2
1				7	3			5
4	9		5		1		8	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

C	H	A	M	B	E	R	Y	R	R	H	J
R	K	J	V	P	H	G	S	E	O	I	L
E	L	A	V	A	L	A	A	Y	U	B	T
T	F	C	P	U	C	M	K	O	E	O	R
E	E	C	I	G	D	I	J	O	N	U	O
I	L	I	L	L	E	E	W	X	S	R	Y
L	T	O	U	L	O	N	L	L	J	G	E
O	R	L	E	A	N	S	N	I	M	E	S
A	E	Y	U	L	I	M	O	G	E	S	G
N	I	O	R	T	C	A	E	N	T	Y	I
S	M	G	L	R	N	U	Z	A	Z	R	V
X	S	V	A	L	E	N	C	E	F	G	Y

20 noms de villes françaises sont cachées dans la grille. Il faut les retrouver.

Charades

1) Mon premier est le début d'un dicton,
Mon deuxième sert à couper du bois,
Mon troisième est la quinzième lettre de l'alphabet,
Je trouve souvent mon quatrième dans la viande.

Mon tout est un recueil de connaissances.

2) Mon premier est le contraire de vrai,
Mon second n'est pas tard,
Mon troisième n'est pas maigre,
Mon quatrième a été découvert pendant la préhistoire,

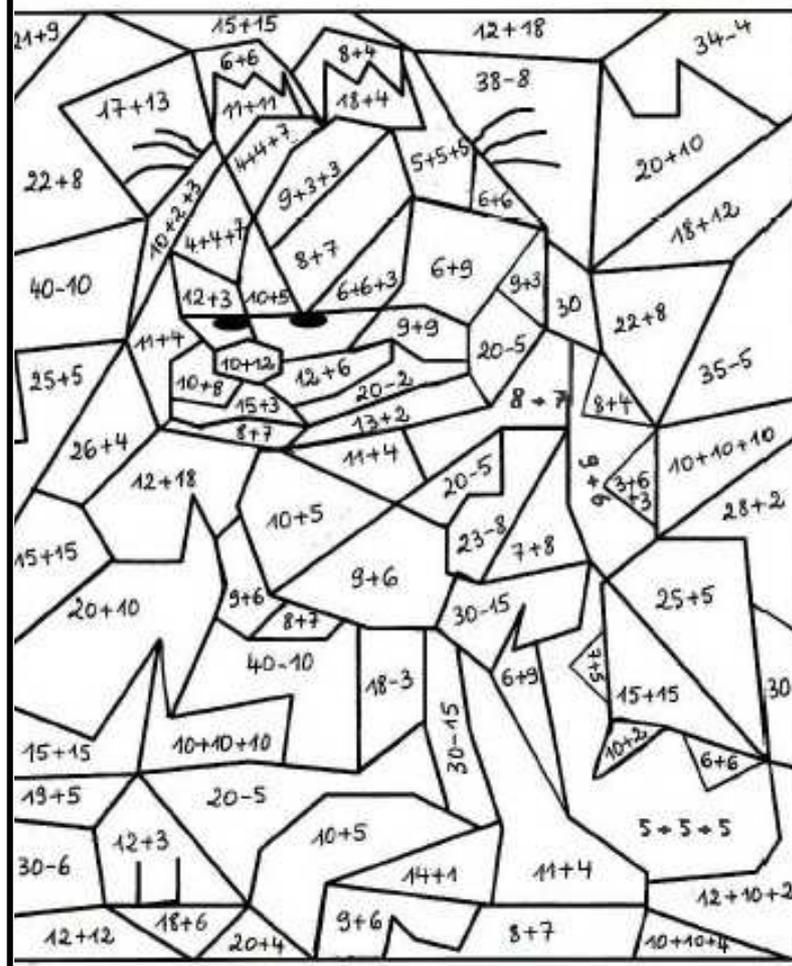
Mon tout immortalise des situations.

3) Mon premier est à la fois un numéro et un département français,
Mon second est un participe passé se rapportant à la parole,
Mon troisième est le mot chat, en anglais,
Mon quatrième est un atome qui peut être négatif ou positif,

Mon tout vous aide.

Je colorie selon le code des couleurs:

Noir 12 Orange 15 Jaune 18
Rose 22 Marron 24 Bleu 30



Obligation



Une identification par puce ou tatouage est obligatoire pour tous les chiens âgés de plus de 4 mois et nés après le 6 janvier 1999, ainsi que pour tous les chiens et chats avant leur cession, gratuite ou onéreuse, quel que soit leur âge (Article L 212-10 du Code Rural).

Vaccination contre la rage

Vu le statut indemne de rage de la France, plus aucune vaccination n'est obligatoire, hormis la vaccination antirabique dans le cas d'importations ou d'exportations ainsi que pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Cession

Elle est interdite à titre gratuit ou onéreux, pour les chiens, chats et autres animaux de compagnie dans les manifestations non spécifiquement consacrées aux animaux (foires, marchés, brocantes, salons, expositions) (Article L 214-7 du Code Rural). La cession est également interdite aux moins de seize ans (Article R 214-20 du Code Rural).

Seuls les chiens et les chats âgés de plus de huit semaines peuvent faire l'objet d'une cession onéreuse.

Les cessions de chiens onéreuses ou gratuites sont subordonnées à la délivrance d'un certificat vétérinaire (contenu défini dans l'article D-214-

32-2 du Code Rural). Sa durée de validité peut être déterminée par le vétérinaire.

Concernant les chats, toute cession dite onéreuse est subordonnée à la délivrance d'un certificat de bonne santé établi par un vétérinaire et datant de moins de 5 jours (Article R.214-32 du Code Rural – Article L.214-8 du Code Rural)

Remarque : L'attribution en lot ou prime de tout animal vivant (à l'exception des animaux d'élevage dans le cadre de fêtes, foires, concours et manifestations à caractère agricole) est interdite (Article L 214-4 du Code Rural).

Conditions de détention

Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. (Article L 214-1 du Code Rural/Arrêté ministériel modifié du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, à la garde et à la détention d'animaux).

La réglementation est disponible en mairie sur simple demande ou sur le site :

<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/sante-protection-animaux/animaux-de-compagnie/animaux-de-compagnie>



Offres d'emplois

Plantation d'échalotes :

Recherchons jeunes motivés pour plantation d'échalotes

EARL Denniel à Irvillac, l'après-midi pendant les vacances de février de 13 h à 18 h.

02.98.25.83.59 / 06.30.66.34.07

bertand.denniel@orange.fr



La société O2 recrute des personnes motivées, expérimentées, compétentes, sérieuses et fiables, ayant le goût du service et prêtes à s'engager sur le long terme, pour des travaux de ménage, repassage ou garde d'enfants. Plus de renseignements au 0811.16.11.16 ou sur www.o2.fr. Des fascicules de réponse sont également disponibles en Mairie.

Petites annonces

A vendre 1 sèche-linge de marque FAR, état neuf, garantie constructeur jusqu'à août 2010, 6 kg de linge, récupérateur de vapeur. Prix : 150 € Contact : 02.98.81.90.96

Recherche à acheter DVD Piège en Haute Mer. Contact : 02.98.21.95.71 (après 18h).

Elkom Ty Croas 29460 HANVEC : matériel de vidéosurveillance et contrôle d'accès. Tél : 02.30.96.00.11

Permanences du Conciliateur de justice: Rolland Omnes

*Mairie de Loperhet: 2ème mardi de 9h à 12h (salle Steredenn) Mairie

*Mairie de Daoulas: 2ème mardi de 14h à 17 h (salle Kerneis haut)

*Mairie de Plougastel Daoulas: dernier jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17 h (mairie)



Etat civil

NAISSANCES

02.11 BOUFFART-LÉAL Azilys, Messioumeur
05.11 VERMET Adèle, Pen Ar Hoat Ar Gorré
05.11 VERMET Bastien, Pen Ar Hoat Ar Gorré
11.11 MASSUYEAU Esteban, 1 bis,
Le Clos des Fougères
30.11 SEITE Sioban, 70, route de La Gare
28.11 BROSSIER Aurore, Lanton
03.12 LE MEUR Damien Coatévez.

DECES

02.10 PETIT Patrick, 86, route de La Gare
25.10 MADEC Albert, 3, route de La Gare
27.10 LE GOFF Marie, née CLOAREC,
9, rue de La Mairie
21.11 MORIOT Roger, 58, route de La Gare
23.11 LE MENS Michel, 3, route de La Forêt du Cranou
24.11 CRENN Henri, 8, route du Faou

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDES

FAGOT Gaëtan et PERRIER Elodie, extension habitation, Guernalin
DELESCAUT Aurélien, habitation, rue de La Madeleine
BIZIEN Jérôme, rénovation bâtiments en habitation, Coat Meur
GOLHEN Jean-Luc, extension habitation, 5, hameau de Kersamarec
NEDELEC Albert, abri de jardin et carport, 4, chemin de La Chapelle

ACCORDÉS

MADEC Céline et CORNER Guillaume, habitation, 29, route d'Irvillac
FAGOT Gaëtan et PERRIER Elodie, extension habitation, Guernalin

REFUSÉS

NEDELEC Albert, abri de jardin et carport, 4, chemin de La Chapelle

DECLARATIONS PREALABLES

DEMANDES

POAC Stéphane, changement des fenêtres et portes sur habitation, 12, route du Rest
VERMET Virgile, remplacement des fenêtres et de la porte-fenêtre sur habitation
DUBRAY Jérôme, installation d'un générateur photovoltaïque intégré sur toiture habitation, Parc Bras
LE GALL Lorédan, remplacement des menuiseries sur habitation, 5, place Armand Herry
RAMONET Denis, ouverture sur habitation pour création fenêtre, 5, route du Faou

HUITRIC Marcel, remplacement porte garage par mur en agglo et porte-fenêtre, 8 lotissement de Kerohan

COAJOU Eliane, pose d'un générateur photovoltaïque sur habitation, Lesvénez

CAVALOC André, pose de panneaux photovoltaïques sur habitation, 14, chemin de Kerohan

NEDELEC Michel, pose fenêtre de toit sur habitation, Praden

FLOC'H Jean-Luc, remplacement de lucarnes par des fenêtres de toit sur habitation, Quillafel

ACCORDÉES

POAC Stéphane, changement des fenêtres et portes sur habitation, 12, route du Rest

VERMET Virgile, remplacement des fenêtres et de la porte-fenêtre sur habitation

DUBRAY Jérôme, installation d'un générateur photovoltaïque intégré sur toiture habitation, Parc Bras

LE GALL Lorédan, remplacement des menuiseries sur habitation, 5, place Armand Herry

HUITRIC Marcel, remplacement porte garage par un mur en agglo et porte-fenêtre, 8 lotissement de Kerohan

CAVALOC André, pose de panneaux photovoltaïques sur habitation, 14, chemin de Kerohan

NEDELEC Michel, pose fenêtre de toit sur habitation, Praden

FLOC'H Jean-Luc, remplacement de lucarnes par des fenêtres de toit sur habitation, Quillafel

PLUVIOMETRIE A BOUDOUGUEN

Octobre	106.20 mm
Novembre	282.10 mm



Le monoxyde de carbone :

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Ce gaz est inodore, invisible et non irritant. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

*Faites contrôler vos installations,
*Veillez à une bonne ventilation de votre logement,
*Veillez à une utilisation appropriée de vos appareils.



La réponse aux jeux

9	4	5	3	8	7	2	6	1
7	8	2	1	6	9	3	5	4
6	1	3	2	5	4	8	9	7
3	7	1	8	9	5	4	2	6
8	6	4	7	3	2	5	1	9
2	5	9	4	1	6	7	3	8
5	3	6	9	4	8	1	7	2
1	2	8	6	7	3	9	4	5
4	9	7	5	2	1	6	8	3

Les noms de ville cachés: Rouen Niort Valence Chambéry Ajaccio Laval
Toulon Lille Pau Amiens Créteil Orléans Reims Metz Limoges
Bourges Dijon Nîmes Troyes Caen

Réponse aux charades: 1) Dic - Scie - O - Nerf (**Dictionnaire**).
2) Faux - Tôt - Gras - Feu (**Photographe**). 3) Ain - Dit - Cat - Ion (**Indication**).

Un Noël magique et écologique

Depuis le 18 décembre, la commune a endossé son habit de lumière à l'occasion des fêtes de Noël. Innovation par rapport aux années précédentes : les ampoules à incandescence des guirlandes électriques sont remplacées par des LEDS (acronyme anglais pour diodes électroluminescentes). Ces décorations basse consommation dépensent 10 fois moins d'énergie que des illuminations ordinaires et ne comportent pas de mercure. Les hanvécois pourront donc profiter de ce spectacle féerique, écologique et économique jusqu'à mi janvier.



Recensement de la population.

Commune de HANVEC
Population totale à compter du 1^{er} janvier 2010 : 1963 habitants.

Diffusion du Keleier

A partir de l'année 2010, nous sommes tenus de revoir la distribution de notre bulletin municipal. Les services de la poste ont revu les critères du contrat que nous avons avec elle. Sous prétexte de nouveaux ajustements **dits techniques**, la poste nous propose une distribution **21 jours** après la réunion de la commission « Information et Communication ». **Dans un souci d'information rapide à la population, afin de vous transmettre au plus vite les événements de la vie communale,**

vous trouverez désormais le Keleier dans les commerces, la mairie, les espaces fréquentés par la population... Le Keleier pourra également vous parvenir par voie électronique. Les personnes qui feront ce choix devront fournir leur adresse mail au secrétariat. Les habitants de la commune qui désirent toujours le recevoir par courrier devront s'inscrire à la mairie. Cette pratique existant déjà, l'expédition sera facturée annuellement.

Agenda

08 janvier	Vœux du maire	Salle Polyvalente
21 janvier	Amicale des anciens	Assemblée générale Goûter des rois
06 février	APE Ecole Publique Per Jakez Helias	Soirée crêpes
13 et 14 février	ES Cranou	Salon d'hiver d'antiquité et de brocante. SMF Le Faou

NUMEROS UTILES

15 Urgences médicales **17** Gendarmerie **18** Pompiers
06 73 39 70 18 Cabinet infirmier Hanvec
02 99 59 22 22 Centre Anti Poison (Rennes)
3237 Pharmacie de garde
02 98 90 55 77 Chirurgiens-dentistes (soins d'urgence, dimanches et jours fériés de 9h à 12h)
3939 Allo service public Vos droits et vos démarches Site Internet : www.service-public.fr
3646 Assurance maladie, pour joindre votre caisse :
LES SERVICES DE GARDE DEBUTENT LE SAMEDI A 13H ET SE TERMINENT LE LUNDI MATIN



Le prochain Keleier paraîtra en début mars 2010. Veuillez déposer vos annonces pour le **jeudi 18 février dernier délai**, en mairie ou par mail : mairie.hanvec@wanadoo.fr. Merci.

PREPARATION DU N° 264 DE Mars Avril 2010 LE MARDI 23 FEVRIER A 20H A LA MAIRIE DE HANVEC (date et heure à confirmer).